

LETTRE D'ENGAGEMENT PÔLE CIRCUITS COURTS 2019/2020

Je, soussigné(e) _____ (nom du signataire)

_____ (titre), représentant du collectif de producteurs
_____ (nom du collectif de producteurs)

Situé à _____

N° SIRET : N° TVA Intracom. FR

confirme l'engagement de celui-ci à adhérer au Pôle Circuits Courts Terre d'envies-CEGAR pour l'année 2019/2020 (du 01/10/2019 au 30/09/2020).

Adhésion de base au Pôle Circuits Courts

175.50 € HT si adhérent CEGAR

300 € HT si non adhérent CEGAR

Forfaits complémentaires :

Forfait technico-économique : 1 000 € HT *

Forfait accompagnement 4 jours : 1 400 € HT *

Forfait technico-économique + Forfait accompagnement 4 jours : 1 000 € HT + 1 400 € HT*

* L'accès à ces forfaits nécessite de prendre l'adhésion de base.

Fait à _____ Signature et cachet de la structure :

Le _____

ADHÉSION DE BASE

Informations
dont 1 newsletter/mois
+
Veille juridique, sanitaire
et réglementaire
+
Formations
(GRATUIT ou tarif adhérent)
+
Rencontres thématiques
+
Sommaire kit DGAL
+
Prestations conseils
+
Prestations graphiques
+
Tarifs préférentiels : commandes
groupées, Mediapost,...

175,50 € HT/an

POUR ADHÉRENT CEGAR

300 € HT/an

POUR NON ADHÉRENT CEGAR

FORFAIT TECHNO-ÉCONOMIQUE

Analyse personnalisée des références
technico-économiques du magasin
+
Mercuriale des prix
+
Participation à 2 réunions par an du collectif
(exemple : réunion mensuelle, assemblée
générale...) dont un rendu personnalisé des
références technico-économiques.

1 000 € HT/an

FORFAIT ACCOMPAGNEMENT 4 JOURS

Forfait de 4 jours de travail pour faire tout ce dont
l'adhérent a besoin (conseil, animation réunions,
graphisme...)
+
Forfait valable 1 an
Niveau de consommation
au semestre
+
Renouvelable de 4 jours
en 4 jours

1 400 € HT/an